



Suma® Supreme™/MC Pot and Pan Detergent

Révision: 2023-03-02

Version: 03.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Suma® Supreme™/MC Pot and Pan Detergent
FDS #:	MS0801328
Utilisation recommandée:	• Industriel/Institutionnel • Détergent pour le lavage manuel de la vaisselle • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
Producteur, importateur, fournisseur	
Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

mesures en garde :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection et une protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

**Suma® Supreme™/MC
Pot and Pan Detergent**

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:2500

Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Acide dodécylbenzènesulfonique	68584-22-5	10 - 30%
Acides gras et ester méthylique de sodium	149458-07-1	5 - 10%
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	5 - 10%
Polyglycoside d'alkyle	110615-47-9	3 - 7%
Éthersulfate sodique de lauryle	68585-34-2	3 - 7%
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	1 - 5%
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%
oxyde de magnésium	1309-48-4	0.5 - 1.5%

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention
Moyen d'extinction approprié
Dangers spécifiques

Aucune méthodes spéciale n'est requise
Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.
Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage

nettoyage : par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Alcool éthylique	1000 ppm (STEL)	1000 ppm (TWA) 1900 mg/m ³ (TWA)
oxyde de magnésium	10 mg/m ³ (TWA)	15 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

Protection des yeux:	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains:	Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Melting point/freezing point (°C): Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.093 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.12 °F > 93.4 °C

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 2.3 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Transparent , Foncé , Bleu

Odeur: Bouquet de fleurs

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.09

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.00 % by wt.

pH: ≈ 6.44

La corrosion des métaux: Non corrosif

pH de la solution diluée ≈ 6.37

Point d'éclair de la dilution: > 200.12 °F > 93.4 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmolements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Pas d'information disponible.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérogènes: L'alcool éthylique est seulement classé comme un agent cancérogène du groupe 1 par le CIRC et California Proposition 65 lorsqu'il est destiné à la consommation dans des boissons alcoolisées. Nous ne produisons pas de boissons alcoolisées; par conséquent, l'alcool éthylique n'est pas considéré comme un agent cancérogène dans nos produits.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000

(ETA) - par voie cutanée >2000

(mg/kg):

(ETA) - par inhalation des gaz >20000

(mg/l):

aiguë (ETA) - par inhalation des >5

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des >20

vapeurs (mg/l):

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués) : Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués) : Non réglementé

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG : Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) : NON RÉGLEMENTÉ

Description du connaissance (voie maritime) : NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux :

TSCA
DSL

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.
Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Acide dodécylbenzènesulfonique	68584-22-5	-	-	-	-
Propane-1,2-diol	57-55-6	-	X	X	-
Acides gras et ester méthylique de sodium	149458-07-1	-	-	-	-
Alcool C9-C11, éthoxylé	68439-46-3	-	-	-	-
Polyglycoside d'alkyle	110615-47-9	-	-	-	-
Éthersulfate sodique de lauryle	68585-34-2	-	-	-	-
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	X	X	X	-
oxyde de magnésium	1309-48-4	X	X	X	-
d-limonène	5989-27-5	-	X	-	-
cinnamol d'amyle	122-40-7	-	-	-	-
dodécane nitrile	2437-25-4	-	X	-	-
Géranol	106-24-1	-	-	-	-
Alcool tert-butylque	75-65-0	X	X	X	-
Colorant CI 61585	4474-24-2	-	-	-	-
Détanoium benzoate	3734-33-6	-	-	-	-

CERCLA/ SARA :

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X
Acide sulfurique	7664-93-9	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2023-03-02

Version: 03.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.